



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À M. LOUIS DAUGE
AMBASSADEUR DE FRANCE PRÈS LE SAINT-SIÈGE****

Jeudi 20 décembre 1979

Monsieur l'Ambassadeur,

Les sentiments que vous venez de m'exprimer me touchent profondément, et à un double titre. En eux-mêmes d'abord: il manifestent une noblesse et des idéaux auxquels un chrétien ne peut qu'acquiescer. Et par ailleurs, Votre Excellence représente un pays qui a tenu, aussi bien dans le monde que dans l'Eglise universelle, et qui tient toujours, différemment peut-être, une place particulière qui suscite à la fois une grande estime, une confiance solide, des attentes renouvelées et exigeantes.

Le Saint-Siège en a toujours eu conscience; les Successeurs de Pierre se sont tournés vers la France à de multiples périodes de son histoire. Croyez bien que moi-même, récemment élu à ce Siège et venant d'un pays familiarisé avec le vôtre, je suis également sensible à ces liens qui unissent le Siège Apostolique et la France et que les rapports diplomatiques contribuent à rendre cordiaux et fructueux.

Dans vos fonctions d'Ambassadeur, vous serez évidemment attentif à la vitalité ecclésiale qui se manifeste ici, car elle concerne de près la vie spirituelle et morale des nombreux catholiques de votre pays, dont l'autorité publique elle-même ne saurait se désintéresser. Permettez-moi de redire devant vous, à cette occasion, l'estime et la confiance que le Pape a pour ses Frères dans l'Episcopat et pour ses Fils de France. Je souhaite qu'ils nourrissent toujours davantage leur foi héritée d'un grand passé et sans cesse confrontée aux vents d'une culture en mutation, qu'ils la vivent dans l'unité et qu'ils en développent toutes les conséquences, pour eux-mêmes et pour les autres.

Vous représentez auprès du Saint-Siège les responsables du bien commun de la nation française: le Président de la République et le Gouvernement. Pour eux aussi, je forme des vœux fervents afin que Dieu leur donne d'accomplir au mieux leur tâche, exaltante, certes, mais combien difficile.

L'Eglise mesure l'ampleur de telles responsabilités, à l'intérieur, aux plans économique, social et culturel, comme à l'extérieur, pour apporter une contribution à la paix et à la justice dans l'enchevêtrement des relations internationales.

C'est l'honneur de votre pays de faire grand cas de l'expression démocratique des citoyens et de leurs multiples associations, avec leurs sens de la justice. Heureuse liberté, en un sens! Le bien commun toute fois ne saurait se limiter à un compromis entre des revendications particulières ou entre des exigences seulement économiques. Le législateur, pour sa part, ne peut non plus se contenter d'avaliser ce qui se fait ou ce qui se pense. La mission de l'Etat implique qu'il ait lui-même un regard fixé sur le sens profond de l'homme, sur les valeurs essentielles, sur les exigences morales, pour que le haut service dont il est responsable assure, aujourd'hui et demain, le véritable bonheur, l'authentique grandeur. Et comment ne souhaiterait-il pas une formation réelle de tous et de chacun dans ce sens-là?

Les diverses institutions qui font la richesse d'une nation dans l'ordre de la culture et de l'esprit lui fournissent, sur ce point, les appuis dont il a besoin. Et l'Eglise fait partie de ces instances spirituelles qui permettent d'acquérir une vision de l'homme à la hauteur de tout ce qui est en jeu et d'aider à la mettre efficacement en œuvre. Elle peut et elle veut continuer à former les consciences, pour préparer, entre autres, des choix toujours plus humains. C'est particulièrement vrai pour la droiture morale, pour l'honnêteté professionnelle, pour le sens du service, pour le souci des plus déshérités, pour l'accueil de la vie humaine sous toutes ses formes – depuis la conception jusqu'à la vieillesse –, pour le soutien des familles, pour la place faite à l'étranger, pour le secours aux réfugiés. Sur ce dernier point, je sais tout ce que votre pays a généreusement entrepris, et il m'est agréable de joindre mes félicitations à celles qu'il s'est attirées à juste titre. C'est dire, s'il en était besoin, avec quelle sollicitude l'Eglise prend à cœur l'intérêt de la nation et le rôle de l'Etat, en y apportant librement sa contribution spécifique.

Je vous saurais gré, Monsieur l'Ambassadeur, de bien vouloir remercier vivement Son Excellence Monsieur le Président de la République des sentiments délicats qu'il vous a confiés à mon intention. A vous-même, je souhaite de trouver les plus grandes satisfactions dans l'accomplissement de votre mission, pour laquelle vous bénéficierez ici d'un appui constant. Je vous assure aussi de ma prière. Que Dieu bénisse votre pays et qu'il assiste chacun de ses enfants!

*AAS 71 (1979), p. 1550-1551.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. II, 2 pp. 1475-1476.

L'Attività della Santa Sede 1979 pp. 936-938.

L'Osservatore Romano 21.12.1979 pp.1, 2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 52 p.10.

La Documentation Catholique n.1778 pp.62-63.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana